



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Urgence économique

Question au Gouvernement n° 3207

Texte de la question

URGENCE ÉCONOMIQUE

M. le président. La parole est à M. Éric Pauget.

M. Éric Pauget. Monsieur le Premier ministre, en période de crise, le temps est notre ennemi.

M. Pierre Cordier. « Nous sommes en guerre », comme dirait le Président !

M. Éric Pauget. Vous avez annoncé, hier, l'arrivée d'une crise économique majeure en France. C'est trop tard : la crise est déjà là depuis longtemps. Le manque d'anticipation face aux urgences d'hier conduit aux crises d'aujourd'hui. Avec elles, c'est l'habitude du retard qui s'installe malheureusement dans notre pays. Ce retard, vous l'accusez en premier lieu face à l'urgence sanitaire : qu'il s'agisse des masques, des tests, du gel hydroalcoolique ou des respirateurs, quel manque d'anticipation, alors que gouverner, c'est prévoir !

M. Pierre Cordier. Très bien !

M. Éric Pauget. Les crises se multiplient et se succèdent, et la gestion chaotique du Gouvernement a des conséquences catastrophiques : sanitaires d'abord, économiques ensuite et sociales désormais.

Nous ne pouvons plus perdre de temps. La relance n'est pas seulement indispensable, elle est urgentissime. Pour de nombreuses entreprises françaises, en septembre, il sera trop tard. Chaque jour qui passe, notre économie dégradée fragilise un peu plus nos entreprises, nos emplois et notre société tout entière. Que de temps perdu : alors que nos voisins allemands et anglais ont déjà amorcé leur relance, vous préférez attendre encore deux mois de plus !

M. Marc Le Fur. Tout à fait !

M. Éric Pauget. Que de temps perdu, alors que les députés du groupe Les Républicains vous avaient proposé un plan de relance puissant, crédible et cohérent dès le mois de mai !

Nous réclamons une relance économique pour accélérer la croissance. Pragmatiques et en avance, nous l'avons été quand nous proposons d'abaisser la TVA à 5,5 % dans les secteurs de l'hôtellerie et la restauration ; quand nous proposons de créer un statut d'intermittent du tourisme pour défendre l'activité et l'emploi, particulièrement dans mon département des Alpes-Maritimes, où le tourisme souffre ; quand nous proposons, le 11 juin dernier, de voter l'exonération des charges sociales pour l'embauche des jeunes. Ces solutions, vous les aviez alors tout simplement rejetées !

Monsieur le Premier ministre, attendre la rentrée de septembre, c'est faire le choix d'arriver encore une fois trop tard.

M. Pierre Cordier. Comme d'habitude !

M. Éric Pauget. L'urgence économique, c'est maintenant ! À quand le passage des paroles aux actes ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'industrie.

M. Pierre Cordier. Elle a oublié son masque !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'industrie. Bien au contraire, je crois que l'État a été à la hauteur de ses responsabilités auprès des entreprises et de l'économie. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)* Son action est, me semble-t-il, largement reconnue par nos voisins européens et par les entreprises à l'activité internationale,...

M. Patrick Hetzel. Venez dans nos circonscriptions, vous verrez ce qu'il en est !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguéequi nous font savoir que peu de pays peuvent se prévaloir d'avoir créé des dispositifs aussi rapidement et de les avoir appliqués avec autant d'efficacité. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

L'État a assumé ses responsabilités auprès des salariés, en généralisant le dispositif de chômage partiel, qui a permis à 40 % de la population salariée de passer le cap de la crise. Il a été au rendez-vous pour les indépendants, en créant le fonds de solidarité, et pour les entreprises en multipliant les prêts garantis par l'État.

Il est d'ores et déjà à la manœuvre pour la relance économique. Je songe au plan Relance tourisme, qui vous tient tant à cœur et qui vise à soutenir ce secteur si important. Ainsi déployons-nous déjà, depuis le 14 mai dernier, un plan inédit.

M. Fabien Di Filippo. Dommage que les montants versés ne soient pas à la hauteur de la campagne marketing !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée. Je pense également au plan de soutien à l'aéronautique,...

M. David Habib. Il n'y a rien pour les sous-traitants !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguéeau plan d'aide à la filière automobile ou au plan en faveur du commerce de proximité, de l'artisanat et des indépendants. Au total, ce sont 460 milliards d'euros que nous mobilisons pour redresser notre économie : il me semble donc bien que nous sommes en avance.

M. Fabien Di Filippo. Quelle anticipation...

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée. Oui, nous anticipons, tout en traitant l'urgence.

M. Fabien Di Filippo. Vous regardez loin, mais vous êtes myopes !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée . Lorsque nous investissons au service de l'aéronautique et de la recherche et développement, en multipliant par quatre les budgets, nous regardons devant nous. Ces mesures figurent dans les plans déjà existants. Nous anticipons également les relocalisations, en incitant les équipementiers à investir 1 milliard d'euros dans les batteries et les chaînes de traction électriques. Je pourrais multiplier les exemples.

Pour autant, nous ne confondons pas urgence et précipitation. C'est tout l'enjeu du plan de relance de 100 milliards d'euros : il sera au rendez-vous, au bon moment, pour approfondir cette trajectoire de reconstruction que nous avons déjà largement entamée. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et quelques bancs du groupe MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Éric Pauget](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3207

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [16 juillet 2020](#)